

## Commune de Saulnières

### Compte Rendu de la réunion du 05 avril 2019

#### **Convocations du 28 mars 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le cinq avril à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

**Présents** : MM. Albert. Demerre. Alleaume. Rossi. Pelletier. Toutin. Mmes Gaudry. Rolland. Campas

**Absents excusés** : M. Romano (pouvoir à M. Albert). M. Le Valégant. Mme Tremblay (pouvoir à M. Pelletier)

**Absents** : Mmes Tanné-Dusapin. Millour. Lauvernier

**Secrétaire de séance** : M. Alleaume

1. Lecture et approbation du compte rendu du 05 mars 2019
2. Des recherches de fuites d'eau auront lieu sur la commune par la société Gédia.
3. Monsieur Pelletier, doyen de la séance donne lecture **du compte administratif du service des eaux.**

Le conseil Municipal : APPROUVE le compte administratif 2018, lequel peut se résumer de la manière suivante : (D N° 2019.00005)

- Résultat de l'exercice 2018 (Exploitation) : - 14 211.38 €
- Résultat de l'exercice 2018 (Investissement) : 11 345.48 €
- Excédent d'exploitation 2017 reporté : 15 255.28 €
- Excédent d'Investissement 2017 reporté 4 977.48 €
- Reste à réaliser à reporter : - 4 000.00 €
- Résultat de clôture 2018 : 17 366.86 €

4. Après en avoir délibéré, le conseil municipal (D N° 2019.0004) Approuve **le compte de gestion du Service Eau,** du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur le tenue des comptes.

#### **5. affectation du résultat 2018 – service des eaux (D N° 2019.00006)**

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
<b>Résultat d'exploitation</b>	
A. Résultat de l'exercice	- 14 211.38
B. Résultats antérieurs reportés	15 255.28
<b>C. Résultat à affecter (A+B Hors RAR)</b>	<b>1 043.90 €</b>

Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. solde d'exécution cumulé d'Investissement	16 322.96
E. Solde des Restes à réaliser d'investissement	-4 000.00
<b>Besoin de Financement D+ E (R1068)</b>	<b>0</b>
<b>Affectation</b>	<b>0</b>
<b>Report en Exploitation R 002</b>	<b>1 043.90</b>
DEFICIT REPORTE D 002	-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Affecte les résultats 2018 au budget 2019.

**6. Compte administratif 2018 de la commune : Monsieur Pelletier , doyen de la séance donne lecture du CA.**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2018, lequel peut se résumer de la manière suivante : (D. N° 2019.00008°

- Résultat de l'exercice 2018 (fonctionnement) : - 371 185.68 €
- Résultat de l'exercice 2018 (Investissement) : 38 217.56 €
- Excédent de Fonctionnement 2017 reporté : 213 979.37 €
- Excédent d'Investissement 2017 reporté 207 446.67 €
- Reste à réaliser à reporter : + 70 600.00 €
- Résultat de clôture 2018 : 88 457.92 €

**7. Compte de gestion Commune 2018 : (D. N° 2019.00009)**

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, **Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur le tenue des comptes.

**8. Objet : affectation du résultat 2018 – Budget commune (D. N° 2019.00010)**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de Fonctionnement</b>	
A. Résultat de l'exercice	38 217.56
B. Résultats antérieurs reportés	213 79.37

<b>C. Résultat à affecter (A+B Hors RAR)</b>	<b>252 196.93</b>
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. solde d'exécution cumulé d'Investissement	-163 739.01
E. Solde des Restes à réaliser d'investissement	70 600.00
<b>Besoin de Financement D+ E (R1068)</b>	<b>93 139.01</b>
<b>Affectation</b>	<b>252 196.93</b>
<b>Report en Fonctionnement R 002</b>	<b>159 057.92</b>
DEFICIT REPORTE D 002	-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Affecte les résultats 2018 au budget 2019.

#### 9. Pose d'un Relais Orange (D. N° 2019.011)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, que suite à une rencontre avec un négociateur de sites de la société CIRCET région Ouest, mandatée par ORANGE, en vue d'améliorer le réseau de téléphonie mobile, il lui a été proposé un projet d'implantation d'un relais Orange au niveau du Cimetière de Saulnières sur la D 104.

Les problèmes de téléphonie mobile sur la commune étant un réel souci, le projet paraît nécessaire. Une convention doit être passée entre le Bailleur « Commune de Saulnières » et le Preneur « ORANGE » pour définir les conditions dans lesquelles le Bailleur loue au Preneur, les emplacements techniques (surface de 50 m2 environ) afin de permettre l'implantation, la mise en service et l'exploitation des « Equipement Techniques.

Le Conseil Municipal, accepte le projet, à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

#### 10. Réalisation d'un prêt à court terme (D. N° 2019.0007)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une consultation a été faite auprès du Crédit Agricole pour souscrire un prêt à court terme de 50 000 euros permettant de solder les 50 000 euros de prêt TVA souscrit en 2016 qui auraient dû être remboursés en 2019. Les factures qui auraient dû être mandatées en 2017 pour percevoir la récupération de TVA en 2019 n'ont été réceptionnés et mandatées qu'en 2018 ; La TVA ne sera donc perçue qu'en 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De contracter auprès du Crédit Agricole du Val de France un emprunt à court terme de 50 000 euros dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée du prêt : 1 an

Taux d'intérêt fixe : 1.00 %

Echéance : annuelle – Montant de la 1<sup>ère</sup> échéance : 500.00 € - Dernière échéance : 50 500 €

Commission d'engagement : 90 euros

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE de contracter auprès du Crédit Agricole Val de France un emprunt de 50 000 euros aux conditions susmentionnées,
- DONNE POUVOIR au Maire, de signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

11. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme Barbier Martine, locataire d'un des logements communaux qui fait part de la résiliation de son bail à compter du 26 avril 2019 (les dates pourront être modifiées suivant la date de remise des clés des logements de l'Habitat Eurélien, impasse des lavandières).
12. Madame CHINA Ingrid a fait une demande pour le logement du 3<sup>e</sup> étage à droite. Cette personne est seule avec 2 enfants. Le logement est en cours de rénovation, pour l'instant la date de fin de travaux n'est pas connue, mais le conseil émet un avis favorable pour louer le logement à cette personne. Suite aux travaux effectués, le prix du logement mensuel passerait à 350 euros
13. Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai, de 8 h à 18 h, les permanences sont établies et devront être complétées par les personnes absentes à cette réunion ;

#### **TOUR DE TABLE :**

- M. Demerre : signale le passe d'une voiture de couleur foncée, à vive allure dans Bretonnières ;

- M. Toutin : demande s'il est possible de connaître le coût de détection des fuites d'eau, sera demandé à Gédia ;

- M. Rossi : demande s'il est possible d'avoir les coordonnées de la mutuelle qui a fait une proposition communale.

Demande si le bois mort peut être ramassé dans les bois : réponse : oui mais sans outils ;

Signale qu'un arbre pense dangereusement dans une parcelle route de Senonches ;

-M. Alleaume : fait part qu'il a reçu un courrier de Monsieur Launay suite au courrier envoyé par la commune pour les aboiements de son chien)

Monsieur le Maire indique que tout le conseil l'a reçu ainsi que ses voisins, que des personnes se sont manifestées que d'autres chiens font du bruit, donc des courriers seront envoyés à leurs propriétaires.

- Mme Gaudry signale que le spectacle de Noël est retenu.
- Mme Rolland demande si une composition peut être faite pour le décès du père de M. Le Valéant. Réponse positive.

Séance levée à 22 h 15

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents